

Collège Claude Le Lorrain NANCY  
Françoise DECONNINCK

**Fiche informative sur une expérimentation (article 34)**

**Académie de Nancy-Metz**

**Référent de l'action : Françoise DECONNINCK**

**Titre de l'action : Le Livret de Compétences Expérimental : une expérimentation sur deux ans au collège Claude le Lorrain NANCY**

**Nom et coordonnées de l'école ou de l'établissement**

Collège Claude Le Lorrain place Alain Fournier, 54000 NANCY  
 ZEP → R.A.R → ECLAIR (Ecoles, Collèges et Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite de tous les élèves) (rentrée 2011)  
 Téléphone : 03 83 96 69 31  
 Fax : 03 83 96 81 02  
 Mèl de l'école ou de l'établissement : [ce.0541468@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0541468@ac-nancy-metz.fr)  
 Adresse du site de l'établissement : <http://www2.ac-nancy-metz.fr/claudelelorrain>  
 Coordonnées d'une personne contact : Françoise Deconninck, coordinatrice pour le livret de compétences expérimental, professeur Histoire- Géographie. [FDeconninck@ac-nancy-metz.fr](mailto:FDeconninck@ac-nancy-metz.fr)

**Dates de début et de fin prévues de l'expérimentation ou de l'innovation**

Début : septembre 2010 - juin 2011 (première partie)  
 Fin : juin 2012

**Résumé**

En R.A.R depuis 2006, le collège Claude le Lorrain de Nancy a été retenu en juin 2010 par le ministère pour mettre en œuvre, sur deux années, le Livret de Compétences Expérimental.

Pourquoi ce choix ?

La mise en place du R.A.R a permis de développer **une culture partenariale** depuis l'élaboration des axes du projet jusqu'à sa mise en œuvre. Celui-ci s'est construit autour des 7 piliers du socle commun et dans une complémentarité respectueuse des compétences des uns et des autres. **Equipe pédagogique et partenaires ont appris à travailler ensemble** sur divers projets artistiques, culturels, sportifs, techniques... **afin de valoriser les compétences des collégiens.**

Le Livret de Compétences Expérimental : En quoi est-il différent du Livret Personnel de Compétences ?

Ce livret **géré par l'élève** accompagné des adultes (équipe éducative, partenaires extérieurs, parents) se compose de 3 volets :

- le Livret Personnel de Compétences avec les attestations et diplômes (validation du socle commun avec SCONET).
- le Passeport Orientation Formation (parcours de découverte des métiers et des formations avec comme support obligatoire le Web classeur de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>).
- les « plus » avec la **prise en compte des compétences acquises en dehors du champ scolaire** (engagements associatifs, aptitudes développées dans le cadre familial).

Ce sont ces « plus » qui constituent la nouveauté du Livret.

Comment valoriser les compétences acquises en dehors du collège ? C'est à cette problématique qu'il nous faut répondre.

Par conséquent, l'objectif de cette expérimentation consiste à élaborer et à mettre en œuvre, en accord avec toutes les personnes impliquées (dont les élèves), des outils d'évaluation internes. Un bilan annuel est prévu afin de réguler, d'améliorer, de modifier les grilles. Il sera possible au terme des deux années de tirer des enseignements précis. Ce Livret doit accompagner le collégien au Lycée mais aussi dans sa vie professionnelle.

**Date de cet écrit : première partie pour Juin 2011**

**Thématique :**

<b>SOCLE COMMUN ET PERSONNALISATION DES PARCOURS</b>	
Maîtrise du français / prévention de l'illettrisme	1.1
Maîtrise des autres connaissances et compétences du socle commun	1.2
Evaluation des élèves	

Liaisons inter cycles ou inter degrés (écoles-collège ; collège-lycée)	1.5
Orientation (éducation à l'orientation tout au long de la vie, dispositifs de type classes passerelles, option DP3, modules, DP6, relation école-entreprise)	1.6
Aide individualisée (aide personnalisée, accompagnement éducatif)	1.7
Prévention du décrochage scolaire	1.8
Prise en charge de la difficulté scolaire	1.12
<b>VIE SCOLAIRE, ETABLISSEMENTS ET PARTENARIATS EDUCATIFS</b>	
Art et culture (développement de la pratique artistique et de la découverte culturelle)	
Rythmes scolaires	3.1
Sport et santé (hors rythmes scolaires)	3.2
Relations avec les parents	3.3
Réponse aux besoins éducatifs particuliers des élèves	3.4
Climat dans l'établissement (absentéisme, tenue de classe, prévention des violences et discriminations, bien-être des élèves, égalité filles-garçons)	3.5
Organisation de la « vie scolaire » (préfet des études...)	3.6
<b>PROGRAMMES, FORMATION ET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE</b>	
Ressources pédagogiques et numériques (actions de développement et de promotions des usages dans l	
Développement du numérique	4.1
<b>ACTIONS TRANSVERSALES</b>	
Éducation au développement durable	

### Quel diagnostic vous a conduit à proposer cette action ?

Le collège accueille très majoritairement des enfants habitant sur le quartier. 92,2 % de CSP (catégories socioprofessionnelles) défavorisées avec un taux de boursiers en nette augmentation (87,5 % en 2009). La majorité de nos collégiens est en grande difficulté, voire même en très grandes difficultés (SEGPA, UPI).

### Quels sont les objectifs ?

Les axes du contrat RAR visent prioritairement à réduire les difficultés des élèves avec pour objectif une orientation positive pour tous.

Rappel des axes 2006-2010 :

- Permettre à l'élève d'accéder à la maîtrise de la langue française à l'oral comme à l'écrit et de pratiquer une langue vivante.
- Donner à l'élève une culture scientifique nécessaire à une présentation cohérente du monde et à une compréhension de son environnement au quotidien.
- Développer et élargir les référents culturels.
- Aider l'élève à construire et à développer une culture citoyenne responsable, à développer son autonomie et sa capacité à prendre des initiatives.

### En quoi l'action vous paraît-elle innovante et/ou expérimentale ?

Le Livret de Compétences Expérimental va permettre de mieux prendre en compte l'atteinte de ces objectifs par l'utilisation d'outils d'évaluation qui permettront de valoriser, outre les savoirs disciplinaires, les savoir-faire et les savoir-être des élèves au travers de tous leurs engagements et activités scolaires et extra scolaires.

Tous les projets mis en place en partenariat avec les associations de quartiers, les grandes écoles, le Ballet de Lorraine, l'école EMAN, le DRE (dispositif de réussite éducative), le dispositif « Espoir banlieues », les entreprises partenaires, la mairie de Nancy et le Conseil Général de Meurthe et Moselle permettent de mettre en valeur, lors de productions concrètes (spectacles, expositions, etc.) des compétences, capacités et aptitudes que les résultats scolaires ne traduisent pas toujours.

L'action est expérimentale par la création d'outils d'évaluation concernant les capacités et aptitudes manifestées dans les différents compartiments de la vie de l'élève.

Elle est aussi innovante car c'est la première expérience de valorisation d'élèves par eux-mêmes et par des groupes d'adultes différents (enseignants, partenaires extérieurs) sur des critères transversaux.

### Quelles modalités de mise en œuvre ont été choisies ?

En septembre, les élèves, les familles, les partenaires ont été invités au collège. La structure du LCE a été présentée ainsi que les modalités de fonctionnement de l'expérimentation. Des grilles ont été proposées et soumises à discussion et modification.

Le premier comité de pilotage s'est réuni fin septembre et a approuvé les grilles corrigées. Les questionnaires (2 différents) à destination des familles n'ont pas été retenus. Cette première année consistera en une information et sensibilisation au LCE et aux nouvelles modalités d'évaluation lors des remises de bulletins.

En ce qui concerne les élèves, ceux-ci s'auto-évaluent deux fois par semestre. Les partenaires les évaluent également deux fois en les associant.

Les grilles complétées sont remises par les professeurs principaux aux parents et aux élèves, accompagnées d'une explication. Les partenaires reçoivent les grilles des élèves avec lesquelles ils travaillent ; ce qui leur permet de reprendre avec eux les points positifs et d'en informer les parents quand ils les rencontrent.

Un comité de pilotage (conseil pédagogique et partenaires extérieurs) se réunit une fois par trimestre pour faire le point (difficultés rencontrées, points positifs...) et ajuster l'existant. En fin d'année scolaire, une présentation synthétique des résultats est prévue.

Les partenaires :

- Associations de quartier : Asae Francas, Buisson Ardent, CAF la Clairière, Local des Femmes Relais, MJC du Haut du Lièvre. (parentalité, ateliers de l'accompagnement éducatif, école ouverte)
- Grandes écoles : ICN (institut de commerce de Nancy) et ESSTIN (cordées de la Réussite, course en cours avec cette école supérieure des sciences et technologies de l'ingénieur de Nancy)
- Ballet de Lorraine (projet ballet) et Eman (classe orchestre)
- Equipe de prévention spécialisée (dispositif SAS, école ouverte, accompagnement éducatif)
- Entreprise (CUGN) et Forum des métiers.

Tout ce dispositif dispose d'un professeur coordonnateur chargé :

- d'assurer le lien entre toutes les personnes au collège et à l'extérieur,
- de prévoir et d'organiser les moments d'évaluation,
- de recenser toutes les grilles et d'en tirer les enseignements possibles.

?

C'est le niveau 4<sup>ème</sup> qui est concerné, soit 54 élèves. Cependant, le niveau 5<sup>ème</sup> est déjà sensibilisé afin de pouvoir analyser les résultats des élèves sur un suivi de 2 années : élèves qui sur 2 ou 3 ans se seront impliqués dans la plupart des projets.

Tous les enseignants sont impliqués, sans oublier la documentaliste, le COP, le responsable TICE, les professeurs référents, les assistants pédagogiques et les assistants d'éducation (vie scolaire).

### Discipline(s) concernée(s) ?

Toutes

### Quels sont les freins et les leviers rencontrés ?

Depuis septembre, aucun.

### Quel est le protocole d'évaluation (interne ou externe) ?

Pour le Livret de compétences expérimental :

- Volet 1 : validation du S3C avec SCONET, ASSR, PSC1.
- Volet 2 : passeport orientation formation : Web classeur
- Volet 3 : programme interne au collège réalisé sur Excel (grilles d'évaluation des capacités et aptitudes pour les 5<sup>ème</sup> et les 4ème).

### Quels résultats a-t-on constaté ?

Les premiers constats seront établis en juin 2011. Cependant, le comité de pilotage s'est réuni pour le premier bilan semestriel : professeurs et partenaires souhaitent continuer l'expérience tout en étant conscients que c'est une très lourde « machine » à gérer. Les premières réactions des familles et des élèves sont positives.

### Mots-clés :

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège ZEP-RAR-REP	Accompagnement éducatif Ecole ouverte Individualisation Modularisation Partenariat PPRE Stages Tutorat Professeurs	Arts et culture Citoyenneté, civisme Communication, médias Compétences Comportements de rupture Culture scientifique Difficulté scolaire (dont lutte contre le décrochage) Documentation Evaluation	Education artistique Education civique, ECJS Enseignement professionnel Enseignement technologique EPS, Motricité FLE, FLS Français Histoire des arts Histoire, Géographie Informatique



**PREAMBULE**

Page 7

**PREMIERE PARTIE** : Des circonstances et des conditions favorables à l'expérimentation

Page 9

- A) Le seul collège RAR du département : un atout.
- B) Ecole Ouverte et Accompagnement Educatif : leur influence sur les pratiques et les modalités d'évaluation.

**DEUXIEME PARTIE** : Un réinvestissement permanent de la communauté éducative au service de l'innovation

Page 12

- A) Mars 2009, la validation du socle commun.... Une expérience déstabilisante...
- B) Mais des effets à long terme très constructifs.
- C) Le Livret de Compétences Expérimental, point d'orgue de toutes les expériences menées depuis 2006.

**TROISIEME PARTIE** : Première année d'expérimentation

Page 18

- A- Le protocole mis en place :
  - 1- Calendrier des opérations
  - 2- L'information : sous quelle forme ?
  - 3- La conception de la grille commune (volet 3)
- B- La mise en œuvre informatique de l'évaluation.
- C- Réunion du comité de pilotage, 21 février 2011 : premier bilan intermédiaire
  - 1- Bref rappel des événements depuis Septembre 2010
  - 2- Bilan des 3 volets du LCE
  - 3- Le bulletin *sans note* en 6<sup>ème</sup> : à garder ou à supprimer ?

**CONCLUSION**

Le Haut Commissariat à la Jeunesse a lancé un appel à projet en mars 2010 afin de répondre à un souhait du Président de la République.

« ...voir les jeunes disposer d'un Livret de Compétences qui valorise leurs acquis dans le champ de l'éducation formelle et informelle, leurs potentialités, leurs engagements et qui les aide à mieux réussir leur orientation ».

Pour répondre à ce vœu, la DGESCO a défini quatre objectifs pour le futur Livret de Compétences Expérimental (LCE) :

1. **Valoriser toutes les compétences scolaires et extrascolaires** du jeune.
2. Rendre l'élève **auteur de ses apprentissages**, de sa formation et de son orientation en contribuant à **développer son autonomie** en incluant une **démarche d'auto-évaluation**.
3. Etre le vecteur d'une **complémentarité** nouvelle **entre l'établissement scolaire et ses partenaires** (associations de jeunesse et d'éducation populaire).
4. **Servir de façon positive lors des phases d'orientation, d'affectation et d'admission**.

Selon la DGESCO, ce livret doit intégrer :

- les compétences acquises dans le cadre du socle commun,
- les éléments du parcours de découverte des métiers et des formations,
- les attestations, certificats obtenus dans le cadre scolaire et à l'extérieur (ASSR, PSC1..),
- des réalisations, participations et engagements pris dans l'établissement mais aussi dans le cadre associatif et privé.

Deux outils préexistent : le livret personnel de compétences, le Passeport – Orientation - Formation auxquels il faut ajouter un outil valorisant les acquis extra -scolaires ; ce dernier est à créer.

Le collège Claude le Lorrain de Nancy a présenté son projet LCE (Livret de Compétences Expérimental) sous la forme de 3 volets

- **Le volet 1** correspond au **Livret Personnel de Compétences** avec les attestations (ASSR, PSCI) et autres diplômes. Il permet d'atteindre les objectifs 1 dans le domaine des apprentissages scolaires et une partie de l'objectif 2. En clair, il s'agit de la validation du socle commun de connaissances et de compétences Palier 3, en fin de scolarité au collège.
- **Le volet 2** reprend le **Passeport – Orientation - Formation** dans le cadre du parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) et répond à la fois aux objectifs 2 et 4.
- **Le volet 3** représente l'innovation dans la mesure où il s'agit de **prendre en compte et de valoriser les compétences extrascolaires de l'élève**. Pour se faire, **le travail entre l'établissement et ses partenaires extérieurs** est une condition **indispensable**. Ce dernier volet permet de répondre aux objectifs 1 et 3, tout en intégrant les deux autres.

Le collège a mis en avant tout le travail mené dans le cadre du RAR associé à d'autres dispositifs. Le projet insiste sur la richesse du travail avec les partenaires extérieurs et la nécessité d'approfondir et d'élargir la collaboration afin de valoriser les élèves dans toutes leurs activités.

---



=





## PREMIERE PARTIE

### Des circonstances et des conditions favorables à l'expérimentation

#### A – Le seul collège RAR du département : un atout

La mise en œuvre du LCE n'est pas simple. Mais le collège dispose d'une expérience acquise depuis plusieurs années. En effet, de ZEP, l'établissement a été classé en RAR (2006) ce qui a permis d'établir et d'élargir des liens avec les partenaires extérieurs, de souder les équipes enseignantes au niveau disciplinaire mais aussi transdisciplinaire en développant une politique de projets.

Un élément à ne pas négliger conféré par le statut RAR : des moyens supplémentaires accordés au niveau humain (4 professeurs référents et 3 assistants pédagogiques recrutés sur profil pour répondre au mieux aux objectifs du projet RAR...).

Dès l'élaboration du projet, les partenaires ont été associés et se sont naturellement intégrés dans les projets culturels, artistiques, scientifiques en étroite collaboration avec les équipes d'enseignants. Chaque niveau de classe bénéficie d'un ou plusieurs projets. A titre d'exemples pour l'année 2010-2011 :

- En 6<sup>ème</sup> : dans le cadre de la liaison CM<sup>2</sup> - 6<sup>ème</sup>, un projet avec chaque école (Rallye Maths, Défi lecture, classe orchestre).
- En 5<sup>ème</sup> : 4 projets : Ballet (avec le Ballet de Lorraine), Alchimie des mots (avec un écrivain), Art nouveau (projet ARTEM), Droits de l'Enfant (Actes citoyens) et poursuite de la classe orchestre pour les élèves musiciens avec l'école EMAN.
- En 4<sup>ème</sup> : tous les élèves bénéficient d'un tutorat avec les étudiants de l'ESSTIN et de l'ICN.
- En 3<sup>ème</sup> : Cordées de la Réussite avec l'ESSTIN (Course en cours), SAS Orientation en partenariat avec l'équipe de prévention spécialisée du Conseil général (EPS).

Tous ces projets sont rendus **structurellement** possibles par l'introduction de jeudis banalisés dans les emplois du temps : jeudis matins pour les 5<sup>èmes</sup>, jeudi après midis pour les 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup>.

#### B- Ecole ouverte et Accompagnement Educatif : leur influence sur les pratiques et les modalités d'évaluation

Le RAR a permis d'enclencher une dynamique pédagogique et partenariale. Cette dynamique s'est vue renforcée et élargie par l'Ecole Ouverte en 2006 et par l'expérimentation dès 2007 de l'Accompagnement Educatif.

Ces deux dispositifs ont contribué à modifier le regard des enseignants sur les élèves et inversement.

**L'Ecole Ouverte** permet aux élèves de venir au collège afin de pratiquer des activités moins scolaires (atelier cuisine, atelier couture, atelier poésie, atelier escrime, sorties...) pendant les petites vacances. Le plus souvent les activités proposées sont pratiquées par des enseignants, des assistants pédagogiques, des assistants d'éducation, l'infirmière, la gestionnaire et des partenaires extérieurs (DDJS) ... La diversité des statuts des adultes permet d'améliorer les relations avec les élèves et de leur montrer qu'une infirmière n'est pas qu'une infirmière, elle est aussi capable de proposer un atelier de fabrication de poupées de chiffons !

**L'accompagnement éducatif** dans le cadre de l'Aide aux Devoirs mais aussi avec les ateliers culturels, sportifs et linguistiques contribue également à modifier les représentations des élèves et des enseignants. Le fait le plus marquant pour les accompagnateurs adultes a été de constater que certains élèves mettaient derrière des mots d'usage courant un sens totalement différent de celui attendu, d'où des contresens dans la lecture des consignes et les erreurs qui en découlent.

Exemple : *le front*, terme utilisé en Histoire pour les conflits armés, est interprété par certains élèves de 3<sup>ème</sup> comme *le front, élément du visage* !

On imagine la tête des élèves lorsque le mot spécialisé prononcé par l'enseignant entre en collision avec la représentation sociale.

Les enseignants, grâce à l'aide aux devoirs sont devenus plus attentifs et prennent la précaution de vérifier la compréhension des consignes par les élèves. Le fait de travailler en groupe de 8 permet une approche plus individualisée et la découverte de capacités non soupçonnées chez certains élèves et inversement de difficultés chez d'autres qui en apparence sont de « *bons élèves* ».

Enfin, le professeur spécialiste d'une matière est confronté aux exigences d'une autre et se retrouve déstabilisé vis à vis des attentes des élèves qu'il a en face de lui. Les professeurs de matières littéraires doivent souvent répondre à des demandes d'aide dans les matières scientifiques et inversement.

Ces différentes prises de conscience ont permis aux enseignants de prendre davantage en compte les spécificités des autres matières et par conséquent de faire part à leurs collègues de leurs doutes au niveau de l'aide qu'ils pouvaient fournir et de chercher des moyens susceptibles d'aider les uns et les autres.

Ces questionnements, ces doutes ont conduit les enseignants à travailler par matière sur les différents niveaux à **un guide de l'accompagnateur**. Ce guide rassemble les exigences en terme d'apprentissage des leçons, le rythme du travail donné et les types d'exercices et devoirs à faire aux élèves. Il a été conçu comme support, voire comme recours en cas de problèmes face aux élèves mais aussi avec l'objectif de servir à de nouveaux collègues pour les aider en aide aux devoirs et rendre celle-ci plus efficiente. (*Voir document 2 : le guide de l'accompagnateur : extraits*)

Dans le même temps, les accompagnateurs ont voulu confronter les représentations qu'ils avaient sur les élèves à celles des élèves eux-mêmes (représentations en terme d'attitude). Les élèves ont donc été amenés à s'auto - évaluer sur une grille, la même étant renseignée par les accompagnateurs (*voir document 3 et 4 : les grilles d'autoévaluation et d'évaluation en aide aux devoirs (A.E.)*). La comparaison lors des conseils de classe a permis le plus souvent de valoriser les attitudes et comportements de certains élèves et de mettre en évidence des capacités qu'ils ne manifestent pas dans le groupe classe.

**Un cahier de suivi** (*voir document 5 : exemplaire cahier - 5<sup>ème</sup> : extraits*) a été établi pour chaque élève et a permis de mieux cerner son implication en aide aux devoirs mais aussi dans les ateliers de l'accompagnement éducatif où certains s'investissent (la grille utilisée dans les ateliers étant la même que celle pratiquée en aide aux devoirs avec une auto-évaluation des élèves en parallèle avec l'évaluation des adultes encadrant les activités).

Compte tenu du décalage entre la mise en place de l'aide aux devoirs (septembre) et celle des ateliers (début novembre), l'évaluation des ces derniers est semestrielle alors que celle de l'aide aux devoirs est trimestrielle.

Les cahiers de suivi sont montrés et commentés aux parents lors de la remise des bulletins.

L'accompagnement éducatif ne se réduit pas à l'aide aux devoirs. **Les champs 2 (culturels et artistiques), 3 (sportifs) et 4 (linguistiques) sont également développés**. Les ateliers proposés aux familles et aux élèves sont pris en charge par des membres volontaires de l'équipe éducative mais aussi par des animateurs membres des associations de quartier.

---

Une semaine avant les vacances de la Toussaint, un courrier est adressé aux familles. **Le collège, en partenariat avec les associations de quartier, présente un ensemble d'offres.** Trois vœux peuvent être émis et les élèves s'inscrivent sur la base du volontariat. Au niveau de ces ateliers, la complémentarité des offres est essentielle. Le collège ne peut pas tout assumer et les offres des associations sont très différentes. Par exemple, une association propose depuis deux années un atelier HIP-HOP animé par un professionnel (conventionné par le collège) alors qu'au collège on propose plutôt des ateliers linguistiques (anglais, italien).

Les associations sont invitées aux conseils de classe et participent à l'évaluation des collégiens inscrits dans leurs ateliers (même grille qu'au collège). Ces associations pratiquent l'accompagnement scolaire auprès de certains de nos collégiens. Elles peuvent apporter un éclairage différent sur ceux-ci. Elles contribuent à modifier les opinions que les enseignants se font de certains élèves en les valorisant sur des comportements et des aptitudes qui ne se manifestent pas en situation de cours.

**En conclusion :** le passage de l'état de ZEP à celui de RAR, l'expérimentation *anticipée* de deux dispositifs (école ouverte et accompagnement éducatif) ont provoqué un questionnement, une remise en question telles que l'ensemble des membres de l'équipe éducative du collège a décidé de réfléchir afin de trouver des réponses permettant de mieux prendre en compte capacités et attitudes des élèves dans et en dehors du collège. Comment évaluer au mieux ?

La politique partenariale a largement contribué à cette évolution. Au terme du contrat RAR (2010), on peut affirmer qu'il existe une véritable culture partenariale et des moyens de suivi et d'évaluation des collégiens dans des domaines autres que scolaires. Tout ce travail de réflexion et de production donne les moyens de mettre en œuvre le volet 3 du LCE. ([Voir page.7](#)).

Les effets de ces deux dispositifs se sont traduits dans les pratiques pédagogiques, la manière de regarder autrement l'élève. Les attitudes de ceux-ci évoluent car ils acquièrent plus d'autonomie et prennent plus facilement des initiatives (entraide en binôme ou en groupe par exemple).

---

## SECONDE PARTIE

# Un réinvestissement permanent de la communauté éducative au service de l'innovation

### A- Mars 2009, la validation du socle commun... une expérimentation déstabilisante

Une nouvelle expérimentation émanant du ministère en Mars 2009 a de nouveau concerné le collège : il fallait « valider le socle commun de connaissances et de compétences » pour un échantillon de collégiens choisi par la DGESCO. 276 autres établissements sont également dans l'expérimentation.

Il a fallu œuvrer dans l'urgence car tout devait être fait entre les 2 et 30 mars 2009. L'échantillon d'élèves, concerné (30 dont 11 élèves de 3<sup>ème</sup> SEGPA), devait passer des tests en français, en mathématiques et en accompagnement éducatif. Les cahiers devaient être renvoyés immédiatement après la passation, la correction étant assurée par le ministère. Les enseignants de 3<sup>ème</sup> devaient valider les 7 piliers du socle à partir de grilles fournies par la DGESCO (une grille par compétence avec les domaines et les items). Pour faciliter la tâche, elle a fourni des questionnaires destinés aux élèves afin de valider les piliers 6 et 7, ce qui a déchargé les enseignants de la validation de ces 2 piliers. Il leur restait les 5 autres.

Cette expérimentation fut à l'image d'un « tsunami » ! A court terme, l'expérimentation fut mal vécue par tous. Pour s'en faire une idée, voici les témoignages des personnes directement concernées.

Deux expressions résument bien la situation d'alors : « **manque de temps** », « **trop tôt dans l'année** ».

- **Réaction des élèves :**

- Malgré l'information et la mise en confiance, les élèves ont été très déstabilisés lors de la passation des tests. Ils levaient le doigt assez souvent pour faire remarquer que ce qui était demandé n'avait pas été vu en classe. Ils avaient des difficultés à comprendre le sens de certains mots. De ce fait, beaucoup d'élèves (SEGPA mais aussi les autres) s'arrêtaient de travailler car découragés et rebutés par les difficultés.
  - Malgré les pauses, la durée des tests n'a pas facilité le maintien d'une attention et d'une concentration face à la tâche. Attention et concentration vite oubliées du fait des difficultés des épreuves pour certains.
  - Inadéquation sur la longueur des tests entre français et mathématiques. L'épreuve de mathématiques était plus courte et a paru plus facile. Par contre, l'épreuve de français était trop longue et trop difficile ...d'où les renoncements : même les élèves les plus accrocheurs n'ont pas terminé. Ce constat est unanime : tous les élèves de l'échantillon en ont fait oralement la remarque. Il ne faut pas oublier que le public de ce collège rencontre les plus grandes difficultés dans la maîtrise de la langue française (environ 40 nationalités).
  - Quant à la troisième séquence, les élèves de SEGPA n'ont pas répondu aux questions portant sur l'accompagnement éducatif car dans l'établissement, ces élèves n'y participent pas... pas plus d'ailleurs, que les élèves de 3<sup>ème</sup> collège,
-

compte-tenu d'un EDT (emploi du temps) particulièrement chargé à ce niveau d'étude.

- **Réaction des collègues**

- La présentation de l'expérimentation a déstabilisé les collègues même si certains travaillaient déjà dans l'esprit du socle (pilier 2 et pilier 4 par exemple). La première remarque a été le manque de temps : « *Comment évaluer et valider en mars alors qu'il reste un trimestre ?* », « *Les vœux d'orientation n'ont pas encore été discutés en conseil de classe* », « *Certains domaines dans des piliers ne peuvent être validés à ce moment de l'année car le thème n'a pas encore été abordé en cours* ». (Exemples : mathématiques, histoire- géographie, sciences physiques)... »
- Manque de temps ressenti aussi pour s'approprier les grilles de référence et de validation.
- Les difficultés étaient encore plus nettes et plus fortes lors des réunions des équipes pédagogiques visant à *statuer* sur la validation individuelle des élèves. Les conseils de classe de 3<sup>ème</sup> venaient d'avoir lieu et les avis pour les vœux d'orientation étaient faits. La présentation par la coordinatrice de l'état des lieux de la validation a mis en évidence que les élèves ayant obtenu un avis favorable pour une seconde générale ne validaient pas le socle ! D'ailleurs, aucun élève de 3<sup>ème</sup> ne le validait à ce moment précis. L'essentiel des discussions tournait autour de cette question : « *Peut-on laisser passer un élève en seconde générale s'il ne valide pas le socle puisque c'est le minimum exigible ?* » ; « *Qu'en est-il alors pour les autres vœux d'orientation ?* » D'autres questions se posaient: « *Cet élève peut-il avoir le socle et pas le DNB ?* » ou « *Peut-il avoir le DNB et pas le socle ?* » ; « *Faut-il valider le socle en fonction du DNB et/ ou des avis sur l'orientation ?* »  
Finalement, les élèves ayant un avis favorable pour une seconde générale validaient le socle, les collègues anticipant sur la capacité que ces élèves avaient en terme de réussite dans les domaines n'ont encore abordés en cours (« ils les valideraient à coup sûr d'ici la fin de l'année scolaire »).  
Ce consensus a laissé un sentiment de frustration et de désarroi. Nul n'était certain d'avoir pris la bonne décision pour tel ou tel élève.

- **Pour la coordinatrice :**

- La préparation, la mise en œuvre et la validation ont nécessité un très gros investissement sur un temps très court (6 semaines). Les vacances de février ont permis de découvrir tous les documents fournis par la DGESCO, documents qu'il a fallu s'approprier dans une perspective de présentation et d'information auprès des collègues (une assemblée générale le 2 mars avec un Powerpoint comme support) Dans cette situation d'*urgence*, il a fallu faire face au fait que les élèves de 3<sup>ème</sup> SEGPA étaient également impliqués. Les collègues de SEGPA étaient particulièrement déstabilisés d'autant que les sources DGESCO ne correspondaient pas aux réalités des élèves de SEGPA.
  - Il a fallu anticiper la validation du socle en regroupant toutes les données de validations déjà connues et préparer des *synthèses ré-actualisables* à chaque nouvelle donnée afin de présenter un état des lieux de la situation individuelle des élèves pour la validation. Etat des lieux soumis à discussions lors des réunions d'harmonisation (Exemple : tel élève ne validait par tel pilier : on passait le pilier en revue et chacun enseignant se positionnait...)
  - La coordinatrice a essayé de rester la plus neutre possible.
-

A court terme, l'image du « tsunami » répond bien à la déstabilisation très forte exprimée par l'ensemble des personnes concernées. La période la « plus difficile à vivre » a été sans conteste la validation du socle, notamment pour les enseignants : *sentiment d'être jugé dans sa pratique pédagogique, d'être remis en cause dans sa manière d'évaluer, de trahir ses élèves...* A un autre niveau, *sentiment de frustration* lié au manque de temps, *impression de ne pas contrôler la situation, de savoir que les résultats seront globalisés et non individualisés.*

Ce malaise s'est manifesté quelques semaines plus tard lorsque le collège a été évalué (audit) dans le cadre du réseau RAR. Les enseignants impliqués dans les différents groupes de réflexion ont évoqué très largement cette expérimentation et les difficultés rencontrées, leurs émotions et leurs troubles.

Relater les difficultés rencontrées par les élèves, les enseignants et la coordinatrice est indispensable pour comprendre les conséquences positives qui en ont découlé.

## **B- ... Mais des effets à long terme très constructifs**

Cette expérimentation était-elle « *celle de trop* » ? Avec le recul, la réponse est négative.

En effet, **dans la période de validation**, les collègues ont beaucoup échangé sur leurs pratiques et sur leur manière d'évaluer. Ils se sont concertés pour valider des items dans au moins 2 disciplines voir trois. Pour faciliter cette validation manuelle, ils ont agrandi les grilles de validation des piliers et ont ajouté les matières. Ces tableaux rudimentaires ont été scotchés sur une des tables de la salle des professeurs et ont été complétés. La coordinatrice a récupéré ces tableaux et les a remaniés sur Excel pour tirer les premiers bilans.

**En juin**, des groupes de travail ont entamé une réflexion pour élaborer une double évaluation en 6<sup>ème</sup> répondant aux critères de validation des piliers du socle. Ce souhait émanait des personnes impliquées dans les groupes de compétences disciplinaires en 6<sup>ème</sup> : français, mathématiques, anglais et géographie (groupes institués dès 2006 dans le cadre du RAR).

Ce travail a permis d'engager, dès la rentrée, la réalisation *d'un bulletin sans notes* en 6<sup>ème</sup>.

Dans le même temps, Les enseignants, forts de l'expérience de mars 2009, ont souhaité approfondir la validation des 7 compétences dans leur discipline mais aussi en transdisciplinarité.

Le conseil pédagogique s'est réuni à plusieurs reprises pour travailler sur ces deux champs :

- Le premier concernait l'élaboration d'un bulletin sans notes prenant en compte toutes les capacités communes aux 7 piliers de compétences. Une grille a vu le jour et a été débattue lors d'une des demi-journées de solidarité. (*voir document 6 : bulletin des capacités communes en 6<sup>ème</sup>*). Ce bulletin sans note coexisterait avec le bulletin de notes.
- Le second consistait à établir une priorité dans les items des domaines de chaque pilier. Une fois ce travail réalisé par matière et exposé à l'ensemble des membres de la communauté, il fallait décider quelles matières valideraient ces items obligatoires dans les différents domaines des 7 piliers. La deuxième demi-journée de solidarité a permis de mener à terme cet objectif.

**Pour mémoire, tous les piliers doivent être validés pour obtenir l'attestation en fin de 3<sup>ème</sup> ainsi que le DNB. Les domaines des différents piliers doivent être également tous validés. Tous les items des domaines ne sont pas à valider, les professeurs disposent**

---

**d'un certain libre arbitre pour choisir les « indispensables » à l'obtention de l'attestation.**

Comment se sont déroulées les séances de travail pour chaque champ ?

La coordinatrice de l'expérimentation de mars 2009 a été chargée d'organiser les séances de travail.

Pour la conception du bulletin de 6<sup>ème</sup>, après un travail préalable de mise en concordance des exigences des programmes avec celles des piliers, 35 critères de capacités partagées (communes) ont été recensés et mis sous la forme d'une grille. Cette grille a été soumise à discussion dans le cadre d'un travail de groupe transdisciplinaire. Les enseignants étaient présents mais aussi les professeurs référents et les assistants pédagogiques ainsi que les membres de la vie scolaire (CPE et AED).

Pour la validation du socle commun de compétences et de connaissances, le travail s'est effectué en deux temps :

- regroupés par disciplines, les enseignants ont lu les items de leur pilier et ont établi une liste à maîtriser impérativement pour valider chaque domaine.

Pour exemple, en Français : le domaine 1, LIRE comprend 6 items :

Les **éléments obligatoires** retenus sont

- **l'item 3** : Dégager l'idée essentielle d'un texte lu,
- **l'item 4** : Manifester sa compréhension de textes variés, qu'ils soient documentaires ou littéraires,
- **l'item 5** : Comprendre un énoncé, une consigne.

Les **items 2, 1 et 6** sont **facultatifs**.

- Analyser les éléments grammaticaux d'une phrase afin d'en éclairer le sens
- Lire à haute voix de façon expressive, un texte en prose ou en vers
- Lire des œuvres littéraires intégrales, notamment classiques, et rendre compte de sa lecture.

Cette sélection s'est réalisée pour chaque domaine des 7 piliers avec un consensus des enseignants de la discipline. ([Voir document 7 : document exemples pour les piliers 1 et 2 piliers en 3<sup>ème</sup>](#))

- dans un deuxième temps, le travail par groupes transdisciplinaires a permis de répartir les matières de validation pour un pilier, sachant qu'il faut au minimum deux disciplines pour valider un item.

Pour exemple, Pilier 7, Autonomie et initiative.

## **DOMAINE 1: DÉCOUVRIR LES METIERS ET LES FORMATIONS**

<b>Éléments obligatoires</b>	Val 1	Val 2	Val 3	Val 4
<b>1- Envisager son orientation de façon éclairée</b>	COP	CDI	Projets	P.P.
<b>2- Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers</b>	COP	CDI	Projets	P.P.
<b>3-Connaitre les systèmes d'éducation, de formation et de certification</b>	COP	CDI	Projets	P.P.

Dans ce cas, il peut y avoir 4 validations ([voir document 8 joint : matières de validation : exemples pour les piliers 1 et 2](#))

Remarque : ces choix sont propres aux enseignants du collège. Dans d'autres établissements, il est peu probable que ce choix soit le même.

---

A la demande des enseignants, la coordinatrice a réalisé pour chaque matière et pour chaque niveau de classe des tableaux mettant en parallèle les exigences des programmes officiels avec celles des piliers du socle commun. (Voir pièces jointes)

Ces tableaux ont été remis à chaque enseignant afin de le guider à la fois dans sa progression pédagogique et dans ses évaluations et pouvoir répondre à toute demande institutionnelle (corps d'inspection).

La validation du S3C (socle commun) en juin 2010 s'est effectuée dans le respect des choix et n'a posé aucun problème déontologique aux enseignants. 66% des élèves de 3<sup>ème</sup> ont obtenu leur attestation de validation du socle (même pourcentage que celui des élèves orientés en seconde). Où était la validation de mars 2009 engendrée dans le stress et dans l'urgence ?!

### **C- Le Livret de Compétences Expérimental, point d'orgue de toutes les expériences cumulées depuis 2006**

Le 26 juin 2010, le collège était retenu pour le LCE suite à son projet.

C'est dans le respect des objectifs et des contenus de ce livret expérimental que le collège a défini 3 volets (*cf. document 1 déjà présenté en première partie*)

**Le volet 1** apparaît comme la partie la plus simple à réaliser : les enseignants sont *rodés* à la validation du socle, compte tenu de tout le travail de réflexion ayant abouti à une validation qui tient compte à la fois des contenus des programmes et des compétences, capacités et attitudes des piliers.

**Le volet 2** est à la fois précis dans ses contenus pour chaque niveau à partir de la 5<sup>ème</sup> et dispose d'un outil, le Web classeur. Cependant, l'élève doit se constituer son classeur d'orientation : il ne lui suffit pas de se rendre sur le site et de chercher les informations dont il a besoin. Il se doit de les stocker. Il doit surtout enrichir chaque année ce classeur pour aboutir à une orientation positive et choisie en toute connaissance de cause.

Les adultes du collège doivent vérifier pour chaque élève que ce classeur est régulièrement alimenté. C'est à ce niveau que les difficultés se présentent. *Quel adulte est concerné ? Que doit-il faire et dire aux élèves ? Quand et à quel rythme doit-il agir ?*

*Quant aux élèves, quand et où s'informent-ils ? Savent-ils utiliser l'outil ? Quand ils quitteront le collège pour le lycée ou l'apprentissage, comment emporteront-ils leurs données ? Car le LCE suit l'élève tout au long de sa scolarité et au-delà dans sa vie professionnelle.*

**Le volet 3** est assurément le plus difficile à mettre en œuvre car il pose le problème de l'évaluation de l'élève. *Qu'évalue-t-on ? Comment utilise-t-on cette évaluation ?*

*A quel rythme évalue-t-on ? Quel outil d'évaluation utiliser ? Qui joue l'interface entre le collège et les partenaires (calendrier des évaluations, recueil et gestion des données) ?*

Ce volet 3 ne se limite pas aux enseignants et aux partenaires, il faut aussi impliquer les familles. Seuls les parents désireux de fournir des informations sur leur enfant sont sollicités. Comment les sensibiliser ? Comment les faire participer et s'impliquer dans la valorisation et le suivi de leur enfant ? Bien que les familles viennent plus facilement au collège qu'autrefois, fort est de constater qu'ils sont très peu impliqués dans la vie du collège (difficulté de la langue, crainte...).

**En conclusion** : de 2006 à 2010, la succession de dispositifs et d'expérimentations a suscité de grandes périodes de questionnements, de réflexions autour des pratiques et des modalités d'évaluation imposées ou à créer.

---



L'obligation de valider le socle commun de connaissances et de compétences en mars 2009 a eu à moyen terme des effets inattendus. On aurait pu s'attendre à ce que les enseignants ne veulent plus entendre parler du socle commun mais leur réaction n'a pas cessé d'étonner. Vouloir construire un bulletin sans note en 6<sup>ème</sup> et se pencher sur la validation des 7 piliers (choix d'items indispensables, choix de plusieurs matières de validation) est le résultat de cette expérimentation « mal vécue ».

Il n'est pas facile d'accepter une remise en cause de ses pratiques et surtout de sa façon d'évaluer. Les circonstances sont en partie responsables de l'évolution et de l'enrichissement produit mais rien n'aurait été possible sans l'adhésion de tous.

Lorsque l'équipe éducative a appris fin juin 2010 la mise en place à la rentrée du Livret de Compétences Expérimental pour deux années, il n'y a pas eu de protestation mais au contraire une acceptation car les collègues ont vu que tout le travail réalisé depuis 2006-2007 allait être en grande partie réinvesti, même si tous les outils n'étaient pas encore finalisés.



# TROISIEME PARTIE

## Première année d'expérimentation

### A- Le protocole mis en place

#### 1- Calendrier des opérations (2010-2011)

##### De Septembre aux vacances de Toussaint

- Information à destination des partenaires extérieurs (26 août).
- Information des membres de la communauté éducative lors de la journée de prérentrée.
- Information des élèves de 4<sup>ème</sup> le jour de la rentrée (lancement de l'expérimentation par Mr le Recteur).
- Information des parents des classes de 4<sup>ème</sup>, et de 6<sup>ème</sup> fin septembre.
- Information des délégués élèves.
- Mise en place du comité de pilotage (conseil pédagogique et intervenants extérieurs). Lors de cette réunion 2 séances de travail ont été prévues pour élaborer une grille commune d'évaluation du volet 3.
- Approbation par le C.A du projet et validation du contenu du livret expérimental (fin septembre).

##### De novembre aux vacances d'hiver

- Mise en œuvre de l'expérimentation (bulletins 6<sup>èmes</sup> et grilles d'évaluation).
- Remise des bulletins sans notes aux parents de 6<sup>ème</sup> fin janvier.
- Premier bilan intermédiaire dans le cadre du comité de pilotage et ajustements en février.

##### Mars - Avril

- Poursuite de l'expérimentation. Présentation et commentaires aux familles des grilles d'évaluation des compétences (volet 3) lors de la remise des bulletins du second trimestre en 4<sup>ème</sup>. (mais aussi 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>).

##### Mai- Juin

- Bilan de cette première année dans le cadre du comité de pilotage  
Perspectives et prospectives de la rentrée scolaire 2011/2012.
- (suivi en 3<sup>ème</sup>, mise en route officielle pour les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>).

De ce calendrier, nous n'exploiterons que deux modalités : l'information faite auprès des différentes personnes impliquées et la conception de la grille commune.

#### 2- Les informations

Elles ont été présentées sous forme de Powerpoint et **adaptées en fonction des destinataires**. Quatre Powerpoint(s) ont ainsi été conçus (plus un, pour présenter le bulletin sans notes aux parents de 6<sup>ème</sup>).

à destination des partenaires extérieurs ([voir document 9](#))

présentation aux enseignants lors de la prérentrée pour bien resituer le LCE (notamment pour les nouveaux collègues) ([voir document 10](#))

présentation aux élèves de 4<sup>ème</sup> à la rentrée en présence de Mr Le Recteur ([voir document 11](#))

présentation aux parents de 4<sup>ème</sup> ([voir document 12](#))

---

Le projet a reçu l'approbation de tous. Il faut remarquer que les partenaires extérieurs ainsi que les parents présents lors des réunions de rentrée ont approuvé, voire plébiscité ce projet, **notamment la prise en compte des qualités extra - scolaires de leurs enfants**. Enfin, l'éducation nationale portait un autre regard !

Les partenaires extérieurs se sont beaucoup investis dans la conception de la grille commune (volet 3 du projet).

Les parents étaient d'accord pour répondre à un questionnaire permettant de valoriser leur enfant.

Le premier questionnaire proposé accepté par les parents lors des réunions de rentrée fut refusé par les enseignants et une association car c'était une « ingérence » dans la vie privée. Les enseignants ont réagi en tant que parents face à ce questionnaire et affirmé qu'ils ne répondraient pas à ce type de questionnaire en tant que parents.

Le voici :

*Parmi ces 10 qualités, entourez les 3 qui correspondent le mieux à votre enfant :*

*1.La politesse*

*2.Le respect de la famille, des autres*

*3.L'envie de bien travailler au collège*

*4.L'obéissance*

*5.La gentillesse*

*6.L'envie de réussir quand il (elle) sera grande*

*7.L'honnêteté*

*8.La franchise*

*9.L'envie de mieux connaître les traditions familiales (langue, cuisine, musique...)*

*10.La confiance*

*Ce qui l'intéresse le plus dans la vie, c'est :*

*En dehors du collège, il (elle) est capable de :*

Le comité de pilotage a proposé quelques pistes afin de construire un nouveau questionnaire plus *neutre*

Ce second questionnaire présenté aux parents d'élèves élus au C.A. a été accepté après discussion comparative entre les deux.

	OUI	NON
1- A la maison, respecte-il (elle) les règles de la famille ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2- Participe –t-il (elle) à la vie de famille ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3- Sait-il (elle) organiser son travail scolaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4- Utilise –t- il (elle) parfois un dictionnaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5- Pratique-t- il (elle) une activité sportive ou artistique en dehors du collège (club par exemple) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Suite à cette décision, le comité de pilotage s'est à nouveau réuni et a rejeté ce second questionnaire pour la même raison que lors de la première réunion.

---

Qu'en est-il actuellement ? Pas de questionnaire à destination des parents.

A noter que les associations de quartier impliquées dans le projet s'étaient engagées à recevoir les parents et à les aider à répondre au questionnaire (pour les parents qui le souhaitaient). Le questionnaire ayant été refusé, les associations n'interviennent pas à ce niveau.

Les parents ne sont pas totalement partie prenante dans l'expérimentation. Ils sont sensibilisés lors de la remise des bulletins et tenus informés dans le cadre d'instances telles que CA et conseils de classe.

Il faudra à la fin de cette première année d'expérimentation revoir l'implication de ceux-ci de telle manière à ne froisser aucune susceptibilité. La « mallette des parents » (octobre 2010) et le projet « ouverture du collège aux parents... » (février 2011) constituent des pistes intéressantes à exploiter en vue d'une implication... dans le respect des exigences institutionnelles du LCE.

### 3- La conception de la grille commune

Lors de la seconde réunion du comité de pilotage, les personnes présentes ont eu à se prononcer sur une proposition de grille. Celle-ci devait être utilisée par les enseignants dans le cadre des projets, par les partenaires extérieurs impliqués à différents niveaux. Cette même grille devait être présentée aux élèves en vue d'une auto-évaluation. Tous les critères ont été examinés un par un, ont été soumis à discussion (changement de formulation, suppression) car la totalité ne pouvait pas être validée par tous, compte tenu de la diversité des activités.

Les cinq premiers domaines (s'exprimer / communiquer, se documenter, exploiter des connaissances sur un sujet donné, utiliser des documents, être capable d'autonomie) ont fait l'unanimité sachant que certains partenaires ne valideraient pas tout. Le dernier domaine (attitudes) a été plus discuté et des ajouts ont été proposés par les partenaires extérieurs.

La grille à destination des élèves a été formulée un peu différemment (tous les critères commencent par JE et certains termes ont été changés : *compréhensible à la place d'intelligible* par exemple. [\(voir doc 13 et 14 joints\)](#))

Au terme de la réunion, il a été convenu que les modifications apportées seraient transmises à toutes les personnes du comité pour approbation définitive avant le lancement.

### B- La mise en œuvre informatique de l'évaluation

Le collègue responsable TICE a été chargé de concevoir une évaluation informatisée pour le volet 3 du Livret et pour le bulletin, des capacités partagées en 6<sup>ème</sup>.

L'application Excel a servi de support. La conception a demandé beaucoup d'investissement car il fallait réaliser un fichier par élève sur les quatre niveaux avec une évaluation semestrielle.

Le bulletin de 6<sup>ème</sup> comporte 35 critères portant sur les capacités communes extraites des 7 piliers avec 9 matières auxquelles furent ajoutés CDI, vie scolaire, aide aux devoirs et dispositifs (FLE, SAS).

35 critères à renseigner pour chaque matière ! Mais il a été convenu que certains critères ne pouvaient être évalués compte tenu de l'avancée dans les programmes.

Les collègues avaient les choix suivants : A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) NE (non évalué) : la couleur verte attribuée à A, orange à ECA, rouge à NA et bleue à NE. [\(Voir documents 15 et 16 joints: exemple d'un bulletin et d'une grille : extrait\)](#)

La grille de validation des différents projets était relativement plus simple à concevoir car les options se résumaient à : Oui (vert), Non (rouge), Non Evalué (bleu).

---

38 critères avec toutes les activités proposées de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. L'autoévaluation des élèves s'ajoutant en dernière colonne, afin d'établir une comparaison.

Les programmes semblaient fonctionner. Les enseignants avaient reçu une information individuelle détaillée et en adéquation avec leurs activités dans leurs classes respectives (bulletin 6<sup>ème</sup> et grille commune). Le responsable TICE et la coordinatrice étaient à leur disposition pour donner des explications.

Mais lorsqu'il a fallu saisir les données, les ennuis ont commencé. Les fichiers avaient été mis sur le réseau pour faciliter l'accès à plusieurs enseignants. Mais ce qui n'avait pas été prévu c'est que le travail à plusieurs sur différents postes, en même temps sur une même classe, a provoqué une démultiplication de copies de fichiers et toutes les données ont été perdues. Dans l'urgence, des bulletins papier ont été imprimés et les collègues ont rempli à la main. La coordinatrice du projet a ressaisi toutes les données par matière pour une classe de 6<sup>ème</sup>.

Le problème ayant été découvert rapidement, la situation était réglée pour la seconde classe de 6<sup>ème</sup> ainsi que pour les grilles communes en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

De leur côté, les partenaires extérieurs ont complété les grilles les concernant et ont renvoyé celles-ci par mail à la coordinatrice qui s'est chargée de rentrer les données sur l'ordinateur.

Que ce soit sur ordinateur ou à la main, les collègues ont rempli les cases, certains avec leur carnet de notes, d'autres en s'étant mis d'accord sur une validation commune, d'autres encore en confrontant leur point de vue sur tel ou tel élève.

Ils ont souvent constaté que la perception de leurs collègues d'autres matières n'était pas toujours comme la leur.

Les problèmes techniques ont été oubliés lors de la remise de ce bulletin sans note aux parents de 6<sup>ème</sup> fin janvier. Ceux-ci ont été très heureux car l'emploi des couleurs résolvait les problèmes de langue. Ce type d'évaluation est rassurant car il correspond à ce qui est pratiqué dans certaines écoles.

### **C- Réunion du comité de pilotage: premier bilan intermédiaire (lundi 21 février 2011)**

#### **1- Bref rappel des événements depuis septembre 2010.**

Les informations délivrées aux enseignants et aux partenaires impliqués dans le projet ainsi qu'aux parents et aux élèves, portaient essentiellement sur les modalités d'évaluation des 3 volets du LCE

Volet 1 : validation du socle commun de connaissances et de compétences

Volet 2 : parcours de formation et d'orientation

Volet 3 : les + (participation aux projets du collège et activités dans le cadre des associations et de nos partenaires des grandes écoles.

Les différentes formes d'évaluation (bulletin par capacités en 6<sup>ème</sup>, grille d'évaluation en 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, autoévaluation des élèves) et leurs contenus ont été approuvés.

Le responsable TICE du collège a été chargé de réaliser les programmes Excel permettant de mettre en œuvre cette évaluation.

Les questionnaires prévus pour les parents ont été modifiés et refusés deux fois par les collègues et une association.

Mme Le Principal rappelle aux personnes présentes que l'expérimentation nationale porte sur les deux classes de 4<sup>ème</sup> (même si la grille commune est déjà utilisée en 5<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup>).

#### **2- Bilan des 3 volets du LCE**

---

- ◆ **VOLET 1** : la validation du socle commun commence dès la 4<sup>ème</sup> : tout ce qui est validé en 4<sup>ème</sup> n'est plus à reprendre en 3<sup>ème</sup>. L'outil informatique à disposition est depuis la rentrée 2010 SCONET : des clés sont commandées. L'identifiant et le mot de passe sont ceux utilisés pour accéder à la boîte académique. L'attestation de validation est mise dans le dossier de l'élève en fin de 3<sup>ème</sup>.
- ◆ **VOLET 2** : Mise en œuvre du PDMF :  
En 4<sup>ème</sup>, utilisation du Web classeur : les élèves ont tous reçu un code d'accès. Les 2 classes de 4<sup>ème</sup> vont être formées à l'utilisation de l'outil par le COP et la coordinatrice du LCE dès la rentrée des vacances de février (1 heure par demie classe).

Les professeurs vont recevoir leur code d'accès. Une initiation à l'utilisation du Web classeur est à envisager pour l'ensemble des équipes pédagogiques à la demande des collègues (il reste à définir les modalités). En attendant, 2 exemplaires du guide à destination des équipes pédagogiques ont été mis à disposition en salle des professeurs pour ceux qui veulent s'informer.

Les classes de 5<sup>ème</sup> ont déjà eu 2 séances de *découvertes* en présence du PP et du COP. Ces 2 séances n'ont pas répondu aux attentes des collégiens car les outils employés n'étaient pas en adéquation avec les capacités de compréhension (vocabulaire difficile) et d'appréhension du public.

De ce fait, une initiation au Web classeur est envisagée au niveau de « la découverte des métiers » à partir du « quiz des métiers ».

Cette séance réalisée par le COP et le P.P. devrait lever les réticences.

- ◆ **VOLET 3** : les +  
*Rappel des projets :*
  - Au collègue et par niveau :  
4 projets en 5<sup>ème</sup> + Elèves de la classe-orchestre.  
En 4<sup>ème</sup>, Cordées de la réussite avec les étudiants de l'ICN et de l'ESSTIN.  
En 3<sup>ème</sup>, projet « Course en cours » et projet SAS « orientation ».
  - Au collège, élèves inscrits dans les ateliers de l'accompagnement éducatif et dans les associations (Fanad'foot, Hip-Hop au Buisson Ardent)

Remarque : les élèves se sont auto-évalués avec la même grille avant de l'être par les adultes.

#### Qu'en est-il de l'évaluation en cette fin de semestre ?

Des exemples de grilles sont distribués aux membres du comité. Une explication très rapide de la lecture de la grille est donnée. Toutes les personnes présentes accueillent favorablement cette évaluation. Les professeurs disent que la grille est « facile » à remplir mais c'est une « charge de travail supplémentaire » !

**Il est donc retenu que pour l'année prochaine, il n'y aura qu'une seule évaluation fin avril – début mai.**

Compte tenu que chaque niveau bénéficie de projets différents, un suivi de l'évolution des élèves dans l'acquisition de compétences de la 5<sup>ème</sup> à la fin de 3<sup>ème</sup> grâce à cette grille constituera une source riche d'enseignements à la fois pour les élèves, les parents mais aussi les enseignants. Les partenaires extérieurs approuvent le maintien de cette grille.

**Elle sera ajoutée au bulletin trimestriel car il est important de valider des compétences transversales pour encourager des élèves en difficulté et prévenir les risques de décrochage.**

Le dossier Excel sera disponible sur le serveur et sera reconduit par année. Ainsi, toute personne pourra se renseigner sur l'évolution d'un élève, d'un niveau à l'autre et d'un projet à l'autre.

Un exemplaire de grille est transmis chaque année au PP suivant.

**En résumé:** même si la charge de travail est très importante les enseignants souhaitent **poursuivre cette forme d'évaluation qui constitue un outil d'encouragement pour les élèves mais aussi un outil de dialogue avec les parents, les associations...**

### 3 Le bulletin « sans note » en 6<sup>ème</sup> : à garder ou à supprimer ?

Avant de clore la réunion du comité, il reste un élément important dont il faut également débattre : le « bulletin sans note » en 6<sup>ème</sup>.

Des exemplaires de bulletins sont distribués à chaque personne présente.

Lors de la première réunion en septembre, ce bulletin avait été prévu par semestre. Les collègues ont donc rempli ce bulletin pour chaque élève de 6<sup>ème</sup>, ce qui représente beaucoup d'investissement en temps et compte tenu des quelques problèmes informatiques rencontrés.

Lors d'une réunion parents - professeurs, ces bulletins ont été remis aux parents présents. Ils ont été enchantés par la lisibilité de ce bulletin : les couleurs employées (rouge = non acquis, vert = acquis, orange = en cours d'acquisition, bleu = non évalué) sont très « parlantes » et les parents se sont sentis rassurés car ce bulletin est un lien de continuité entre le collège et l'école primaire (qui utilise ce genre de grille).

Les associations qui accueillent certains de nos élèves en accompagnement scolaire sont très intéressées car les élèves ont montré ces bulletins et les animateurs ont pu expliquer ce qui « allait » et ce qui « allait moins bien ». Ils peuvent mieux axer leur aide auprès des élèves et il est plus facile à expliquer qu'un 4/20 dans une matière.

Compte tenu de la très lourde charge de travail, la question suivante est posée : garde-t-on ce bulletin ou l'élimine-t-on ?

Les personnes présentes, notamment les enseignants souhaitent garder les deux bulletins : le bulletin de notes et celui sans note.

L'évaluation sans note se fait à la fin de chaque semestre. Il est convenu que quelques colonnes du bulletin vont disparaître (vie scolaire car il y a déjà la note sur le bulletin, aide aux devoirs, histoire des arts)

Toutes les personnes présentes sont conscientes de l'ampleur de la tâche (bulletins en 6<sup>ème</sup> + grilles d'évaluation en 5<sup>è</sup>, 4<sup>è</sup> et 3<sup>è</sup>). Mme Le Principal rappelle que le collège a la chance de disposer d'équipes d'enseignants très compétents et motivés, toujours prêts à s'investir dans l'innovation pour favoriser les apprentissages).

Il est décidé un réaménagement des rencontres parents – professeurs afin de soulager les professeurs principaux.

La remise du bulletin sans notes se fera en même temps que la remise du bulletin de notes à la fin du second trimestre et les professeurs de la classe se répartiront l'accueil des parents afin de commenter les deux bulletins.

Un dernier problème mais néanmoins difficile à résoudre. Où stocker les documents élèves du LCE ? Qui s'en charge ?

En septembre, le classeur informatique avec Web classeur a été retenu. Il était évident alors que tous les documents ne pouvaient être intégrés dans ce classeur

---

Le comité s'est prononcé sur l'achat d'une armoire et des classeurs papier. Le problème du lieu de stockage et de la personne responsable n'avait pas été résolu.

Finalement, l'idée de l'armoire et des classeurs est définitivement abandonnée. A partir de la 5<sup>ème</sup>, une pochette cartonnée sera gérée par le professeur principal et sera stockée dans sa salle de classe. Cette pochette accompagnera l'élève jusqu'à la fin de la 3<sup>ème</sup>.

Dans un souci d'économie de papier, il est envisagé d'acheter 4 scanners dont un mis au CDI à disposition des élèves.

**CONCLUSION** : Si l'on reprend ce qui avait été décidé pour l'évaluation en septembre 2010, tout a été mis en place pour les volets 1 et 3, le volet 2 est en cours de mise en œuvre. Les évaluations sont agréées par tous les membres de la communauté éducative et les partenaires.

Les enseignants se sont beaucoup investis et ont fait preuve de courage face à tout ce qui s'ajoutait au fur et à mesure des années. Le collège peut compter sur une équipe stable, motivée et expérimentée.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que ce dispositif est une lourde machine qu'un petit rien suffirait à enrayer.

Françoise Deconninck  
mars 2011

